

Numéro tarifaire	Désignation des produits	Taux de la nation la plus favorisée appliqué	Taux de droit offert
15.14	Huiles de navette, de colza ou de moutarde et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées.		
1514.1	Huile de navette ou de colza à faible teneur en acide érucique et leurs fractions :		
1514.11.00	Huiles brutes	6.0 %	En franchise
1514.19.00	Autres	11.0 %	En franchise
1514.9	Autres		
1514.91.00	Huiles brutes	6.0 %	En franchise
1514.99.00	Autres	11.0 %	En franchise
15.15	Autres graisses et huiles végétales (y compris l'huile de jojoba) et leurs fractions, fixes, même raffinées, mais non chimiquement modifiées.		
1515.1	Huile de lin et ses fractions :		
1515.11.00	Huile brute	4.5 %	En franchise
1515.19.00	Autres	8.0 %	En franchise
1515.2	Huile de maïs et ses fractions :		
1515.21.00	Huile brute	4.5 %	En franchise
1515.29.00	Autres	9.5 %	En franchise
1515.30.00	Huile de ricin et ses fractions	0.0 %	En franchise
1515.50	Huile de sésame et ses fractions		
1515.50.10	Huile brute	6.0 %	En franchise
1515.50.90	Autres	11.0 %	En franchise
1515.90	Autres		